

L'organisateur de votre séjour est l'association PRO LINGUA, fondée en 1974, titulaire de l'Agrément Tourisme et partenaire de nombreuses collectivités publiques et privées.

PRO LINGUA est membre de l'UNOSEL, signataire de la Charte de Médiation du Tourisme et du Voyage.

### Le séjour ONE to ONE

Dans cette formule, chaque stagiaire réside - en pension complète - chez la famille d'un professeur, qualifié pour enseigner l'anglais à titre de langue étrangère. Ce professeur donne, à domicile, des cours particuliers d'anglais (10 heures de cours par semaine) et propose des activités.

Les familles sont choisies par nos organisateurs sur place; leurs coordonnées vous seront envoyées (par mail) environ une semaine avant le jour du départ.

Ce stage est studieux et bien vivant : ce qui est travaillé durant les heures de cours est naturellement mis en pratique dans les échanges quotidiens.

Les responsables locaux choisissent, pour chaque inscrit, la famille qui leur semble le mieux convenir. Ils restent disponibles tout au long du séjour, se rendant sur place chaque fois que c'est nécessaire.

La famille ne reçoit qu'un seul étudiant à la fois. Il n'y a aucun contact organisé avec d'autres français durant le séjour.

Le contenu des cours est adapté au niveau, à la classe et aux besoins spécifiques du stagiaire. Si ces programmes sont destinés aux élèves de plus de 14 ans, il n'est pas nécessaire que ceux-ci aient déjà un bon niveau d'anglais.

Il est également prévu un certain nombre d'activités ou de sorties avec la famille, deux ou trois fois par semaine : centre-ville, musée, piscine, bord de mer, cinéma. Les frais correspondants (déplacements et droits d'entrée) sont compris dans le forfait du séjour.

Il est prévu, pour chaque stagiaire durant son séjour, une visite à Londres. Cette visite se fait en petit groupe

L'objectif du stage est avant tout linguistique : permettre au stagiaire la meilleure progression possible. Ce qui a trait aux *distractions* passe donc, forcément au second plan. Pour les mêmes raisons, le fait qu'il y ait, ou non, des enfants chez la famille ne revêt pas une grande importance.

Région : le Kent (sud-est de l'Angleterre) autour de Canterbury, Herne Bay, Margate.

### Le document d'inscription

Un bulletin spécifique ONE to ONE, vous sera adressé. Ce document est également disponible sur notre site [www.prolingua.fr](http://www.prolingua.fr), rubrique *Fiches d'inscription*, puis *Séjour One to One*: informations pratiques, photo d'identité, lettre à écrire (en anglais). Merci de le remplir et le retourner le plus rapidement possible à [contact@prolingua.fr](mailto:contact@prolingua.fr). Ce document est indispensable pour le choix de la famille et la préparation du programme pédagogique

### Le voyage

Voyage accompagné en Eurostar (départ de Paris). Les transferts sur place, à l'aller comme au retour, sont inclus.

Les indications de voyage et la fiche d'information pratique (horaires, lieux de rendez-vous, argent de poche, téléphone, effets à emporter) sont envoyées (par mail) quelques semaines avant la date du départ.

Si il y a une demande de pré/post-acheminement (demande faite au moment de l'inscription) les informations spécifiques seront adressées aux parents.

### Questions liées aux J.O de Paris (26/07-11/08 2024)

Les JO auront un impact sur les transports (trains, avions, hôtels, métro, bus....) et donc notamment sur les conditions dans lesquelles nos élèves seront pré et post acheminés. Nous demandons par conséquent aux parents de ne choisir un pré ou post-acheminement (durant la période des JO) que si véritablement il n'y a pas d'autre solution possible (accompagnement par quelqu'un jusqu'à Paris, famille ou amis habitant la région parisienne...). Nous ferons au mieux de notre côté, mais il y aura forcément des situations inhabituelles et des imprévus.

### Les papiers

Pour se rendre en Grande-Bretagne, il faut que le voyageur, quel que soit son âge, présente un passport à son nom et en cours de validité.

Il est aussi demandé, pour les mineurs, une autorisation de sortie du territoire. L'un des titulaires de l'autorité parentale doit remplir et signer le formulaire (que l'on trouve également sur notre site). Il faudra le remplir, le remettre au jeune qui voyage ainsi que la copie du document d'identité (carte d'identité ou passeport) du parent signataire

Il est demandé enfin d'avoir la CEAM (carte européenne d'assurance-maladie) pour la prise en charge immédiate d'éventuel frais médicaux sur place.

Nous vous remercions pour votre confiance et nous restons à votre disposition pour toute question complémentaire.

